LA NÉCROPOLE DES CLAPIÈS A VILLENEUVE-LES-BÉZIERS (Hérault) : Premiers résultats

par Yves Manniez

Le site des Clapiès, dont le nom occitan (clapas : tas de pierres) est certainement à mettre en rapport avec la ruine de bâtiments antiques, se situe à 1 km au Nord du village de Villeneuve-lès-Béziers, sur le versant Sud d'une colline qui constitue le point le plus élevé de la commune (32 m).

L'habitat auquel se rattache la nécropole est connu par des prospections et des sondages. Le mobilier recueilli atteste une occupation continue du Ier s. av. aux V-VIe ap. J.-C. Il s'agit probablement d'un grand domaine rural dont la tradition orale a conservé le souvenir et dont le déplacement, dans le haut Moyen-Age, semble être à l'origine du village actuel.

La nécropole qui nous intéresse se situe à environ 100 m à l'Est de l'habitat. Localisée à la suite de travaux agricoles, elle fait l'objet d'une fouille de sauvetage depuis 1985 (1).

L'état actuel de la recherche ne permet pas encore de tirer de conclusions quant à ses limites ni à la durée de son occupation. Nous savons seulement qu'elle concerne une partie des parcelles suivantes : B 463 où une dizaine de sépultures ont été soulevées par un charruage en 1985, B 462 où nous avons fouillé ou repéré dix-huit tombes, B 460 et B 689 d'après les renseignements fournis par les propriétaires.

1. ETUDE DE LA NÉCROPOLE

1.1. Les sépultures

La répartition des tombes dans l'espace de la nécropole permet de distinguer trois états d'occupation correspondant à deux groupes d'inhumations : un premier d'époque tardo-romaine, un second du haut Moyen-Age.

Les sépultures gallo-romaines se répartissent d'autre part en quatre types :

- cercueil en bois, dont on retrouve les clous : cinq exemples (t. 3, 12, 13, 17 et 18). Ces clous, lorsqu'ils sont alignés, permettent de restituer les dimensions du cercueil.
- cercueil en bois avec couvercle de *tegulae* : un exemple (t. 2).
- coffre ou bâtière en tuiles : cinq exemples (t. 1, 8, 9, 10 et 15).
- inhumation en pleine terre : un exemple.

Le groupe du haut Moyen-Age est représenté par quatre tombes alignées, du type coffre en bois. Pour cette catégorie la structure tombale a été aménagée dans la fosse ; les planches, assemblées sans clous, étaient calées par des pierres ou avec de la terre de comblement.

Comme dans les cimetières actuels, l'emplacement des sépultures était marqué par des aménagements de surface : stèles, haies vives, enclos, croix... Les plus fragiles ont disparu très tôt et certaines tombes ont été recoupées par d'autres (t. 1 et 5 coupant la t. 3, t. 14 coupant la t. 15). Les plus résistantes de ces structures ont pu demeurer en place jusqu'à l'abandon de la nécropole. C'est lors de la mise en culture que ces marques de signalisation ont dû être enlevées. La fouille du site des Clapiès a permis de reconnaître les bases de deux de ces structures ; l'une constituée d'un assemblage de pierres, près des pieds du défunt (t. 5), l'autre correspondant à un vestige de bloc calé en position verticale dans la fosse (t. 7).

1. Nous remercions M. Louis Marzullo, propriétaire, qui a autorisé la fouille sur son terrain.

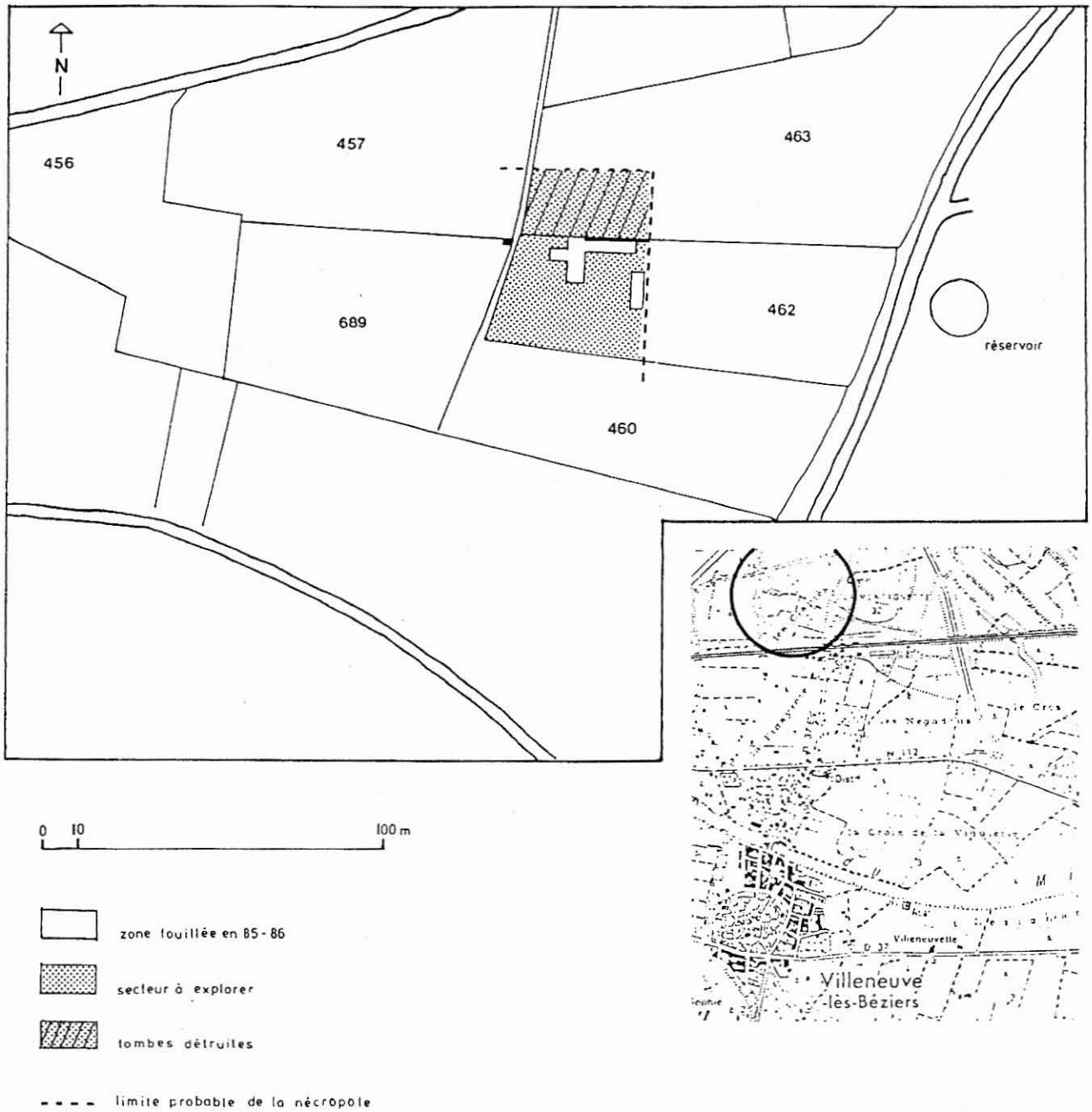

Figure 1 - Localisation du site.

1.2. Les rites

Les tombes gallo-romaines des Clapiès sont orientées Est-Ouest dans treize cas sur quatorze.

Les céramiques, dont le nombre varie entre une et trois par sépulture, sont présentes dans neuf tombes sur onze. L'offrande de monnaie n'est attestée avec certitude que dans une seule inhumation (t. 17).

Les sépultures du haut Moyen-Age (t. 4, 5, 6 et 7) sont, elles aussi, installées selon l'axe Est-Ouest. Elles se caractérisent par la disparition des offrandes et par la présence, dans trois cas sur quatre, d'objets de parure en métal qui faisaient partie de la tenue vestimentaire du défunt.

Des observations particulières ont pu être faites pour trois sépultures gallo-romaines.

Tombe 3

Dans ce cercueil d'adulte, d'orientation Nord-Sud, l'offrande au défunt était constituée de trois céramiques et de deux valves de coquillages. Le récipient faisant office d'assiette, et qui se trouvait près de la tête, est en fait un fond de grande cruche à pâte calcaire, retaillé pour cet usage. On peut se demander si ce matériel de récupération servait uniquement aux offrandes funéraires ou s'il était d'abord destiné à une utilisation courante. Mais le principal intérêt de cette sépulture réside dans la présence d'un lot de onze petites pierres sphériques en basalte (diamètre moyen : 3 cm), placées sous le corps dans une disposition obéissant à une certaine régularité : deux près du cou, deux à chaque bras, de part et d'autre de l'humérus, deux près des lombaires, trois sous le bassin, le tout dessinant vaguement un motif de croix. Ce dépôt est, semble-t-il, la manifestation d'un rite local que nous ne savons interpréter.

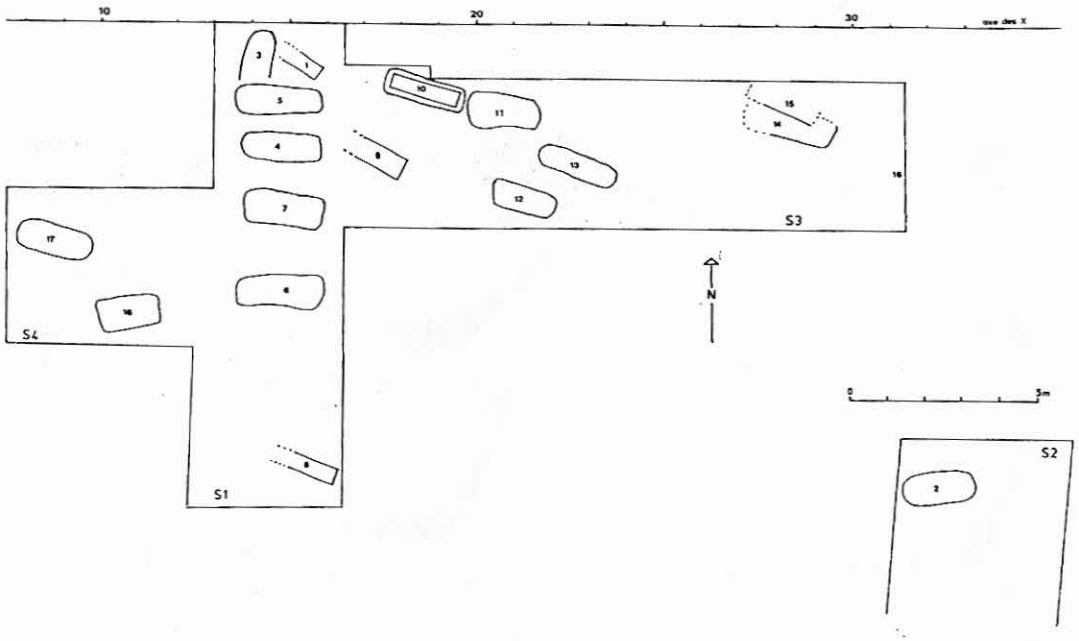

Figure 2 - Plan des fouilles sur la parcelle B 462.

Tombe 9

Il s'agit d'un coffre en *tegulae* (2). Installée dans une fosse peu profonde, cette inhumation, comme beaucoup d'autres sur le site, a souffert des bouleversements agricoles, ce qui explique la disparition de l'extrémité Ouest. De la partie Est, il ne subsiste que les tuiles du fond sur lesquelles reposaient le bassin et les membres inférieurs d'un adulte. A proximité du pied droit était déposé un vase en céramique estampée orangée correspondant à la forme Rigoir 3, dont le marli est décoré de rouelles à quatorze rayons disposés en couronne.

Si le dépôt accompagnant le défunt est relativement fréquent dans ces inhumations, il est le plus souvent composé de céramiques communes dont les formes régionales sont désormais mieux connues. La présence de vases estampés en milieu clos et dans le contexte d'une nécropole est par contre un fait plus rare. Les exemples de sépultures ayant livré du mobilier de ce type, qu'il soit gris ou orangé, sont peu nombreux. Pour le Languedoc occidental on peut citer la tombe de Prame Longue à Ornaisons (Aude), où une assiette de forme 4 a pu être datée de la fin IVe - début Ve s. ap. J.-C. par une monnaie d'Arcadius (395-408) (3) et le coffre en tuiles de la Lécugne à Mailhac (Aude), attribuable au Ve s. (Taffanel 1968, 224-225).

En Languedoc oriental les fouilles récentes de Lunel-Viel ont permis la mise au jour d'un gobelet gris, proche de la forme 18, dans un coffre en tuiles (t. 117) appartenant à la fin du IVe ou au début du Ve s. (Raynaud 1986 a, 14 ; fig. 11, n°146).

Mais c'est une tombe de Provence, du type "bâtière en tuiles", qui a livré le vase le plus proche, tant par sa forme que par son décor, de l'exemplaire de Villeneuve (Gagnière 1975, 74).

La principale particularité de la tombe 9 est la mise en évidence d'un rite de crémation partielle ayant eu lieu dans le coffre avant sa fermeture ; les os des pieds, le vase, la tuile du fond ainsi que les vestiges des éléments latéraux présentent des traces très nettes de combustion. Les feux rituels ont souvent été signalés dans les cimetières mérovingiens du Nord et de l'Est de la France (Pétrequin 1980). Cependant, une étude de B. Young démontre que ce phénomène existe au Bas-Empire sur des sites où l'influence germanique ne peut servir d'explication (Young 1977). L'exemple des Clapiès va donc dans ce sens. Pour le Midi on peut aussi évoquer la tombe de Paraza (Aude) où un vase en céramique estampée grise était "mêlé aux cendres d'un bûcher" (Rigoir 1968, 206).

Le troisième point d'intérêt de la tombe 9 tient au fait que le vase contenant le repas funéraire a fait l'objet d'une utilisation assez prolongée avant d'être déposé, comme l'atteste l'usure du décor et la cassure ancienne du marli. La présence de cassures antérieures à l'inhumation se retrouve, sur le même site, dans trois autres cas : t. 3, t. 10 et t. 12. Il ne s'agit donc pas d'accidents. L'importance et la qualité de l'offrande étant certainement liées à la situation matérielle de la famille, le défunt emportait donc parfois avec lui la vaisselle usée ou bien démodée dont ses proches voulaient se défaire. Cette particularité est peut-être aussi la conséquence d'un changement de mentalités. Le passage de l'Antiquité tardive au haut Moyen-Age ne s'est pas réalisé de manière brutale ; les rites ont évolué lentement et l'on peut imaginer que la coutume du dépôt d'offrande, ayant perdu sa valeur originelle, a été entretenue par simple habitude avant de disparaître totalement.

Tombe 12

Nous avons affaire, là encore, à un cercueil. Des alignements de clous ont été observés sur deux ni-

2. Les tuiles latérales étaient disposées horizontalement, ce qui permet de croire qu'il s'agit d'un coffre et non d'une bâtière.

3. J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904, tome II, pl. XIII, fig. 1.

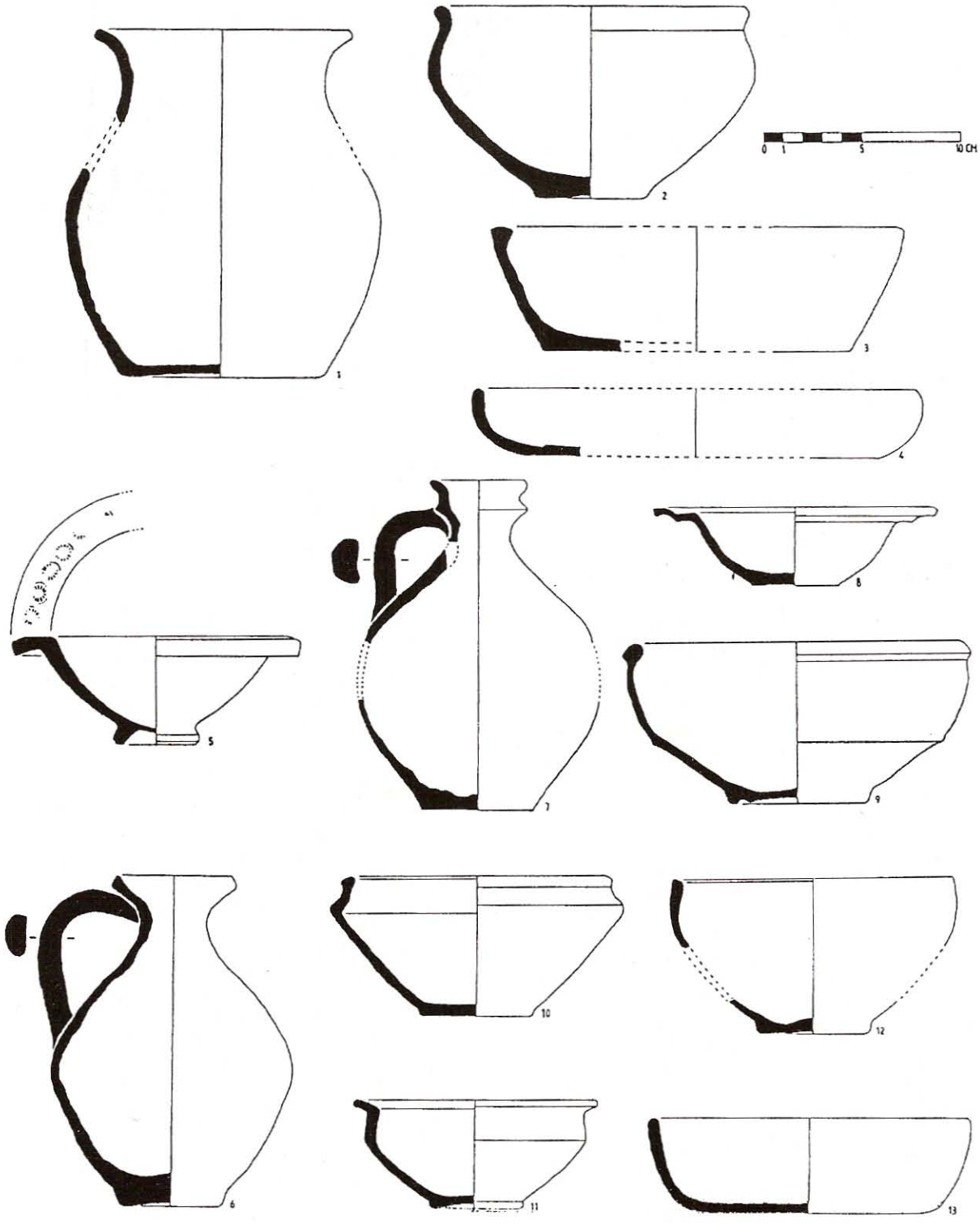

Figure 3 - Céramique des tombes 3 (n°1), 9 (n°5), 10 (n°6), 12 (n°9), 13 (n°7 et 8), 14 (n°10), 16 (n°11) et 18 (n°12 et 13). Céramique provenant de la parcelle B 463 (n°2, 3 et 4).

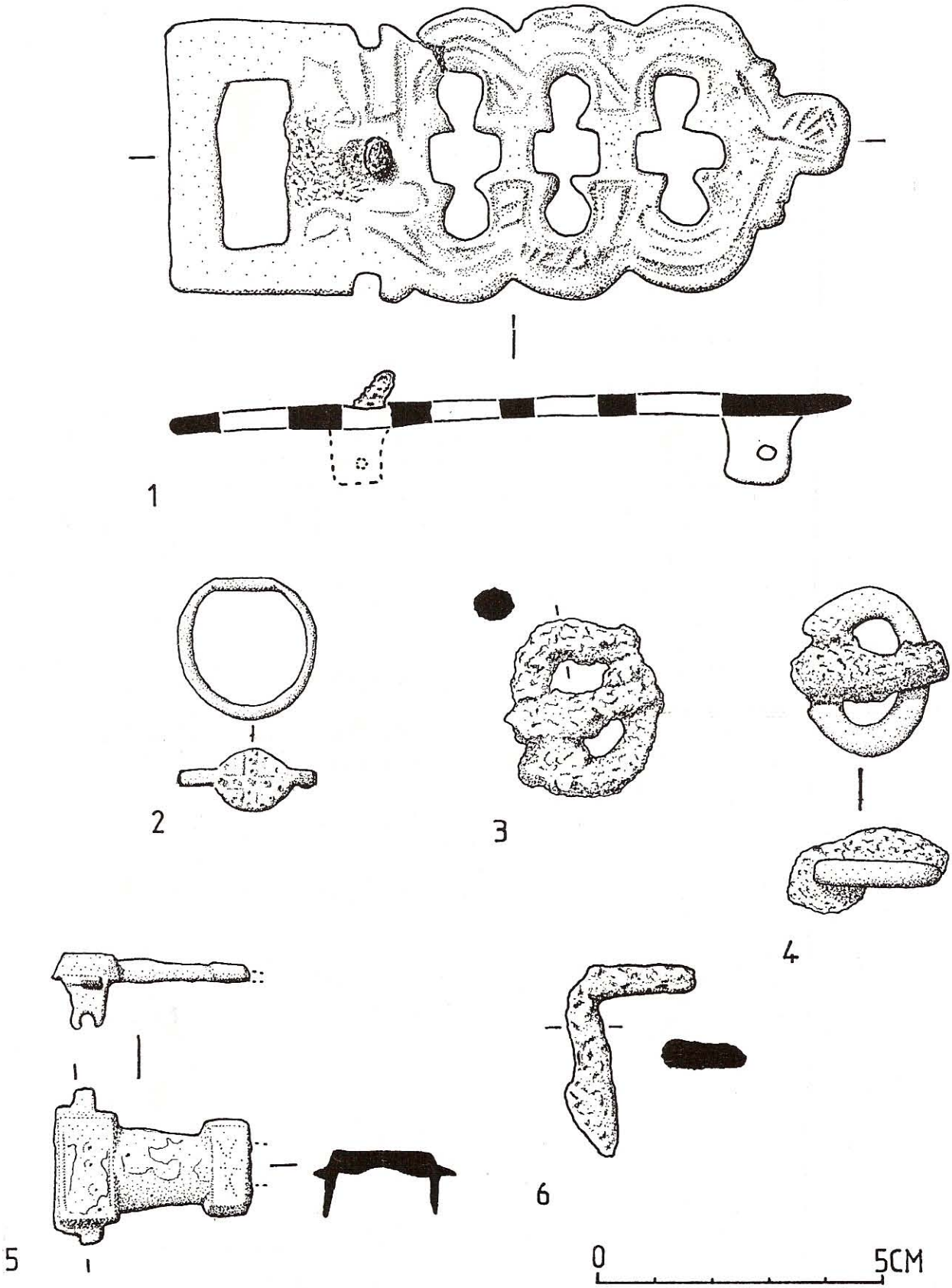

Figure 4 - Mobilier métallique des tombes 3 (n°6), 4 (n°1, 2 et 3) et 5 (n°4 et 5).

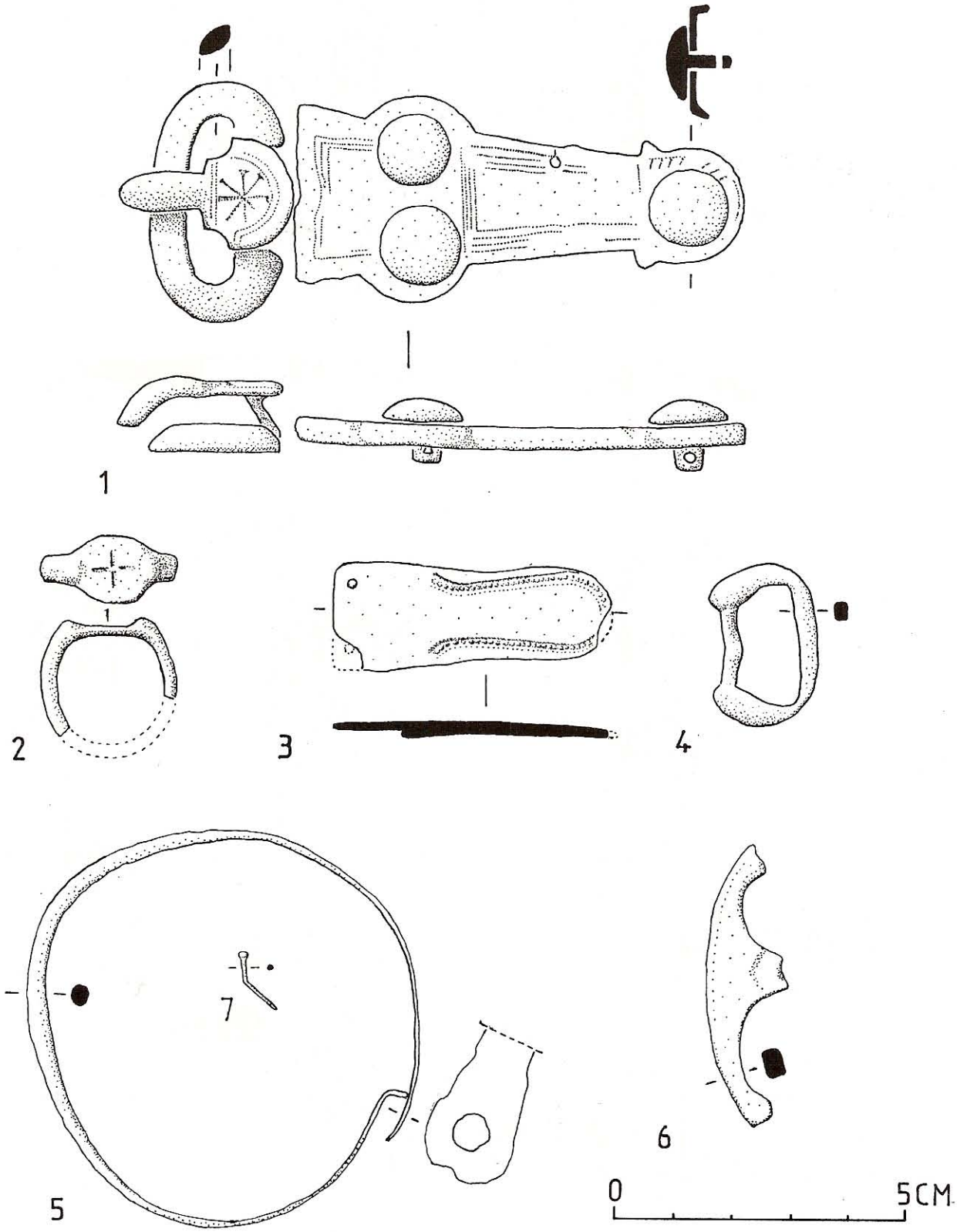

Figure 5 - Mobilier métallique en bronze des tombes 6 (n°1 et 5), et 10 (n°7). Hors stratigraphie : bague n°2, ferret n°3, boucle n°4 et objet indéterminé n°6.

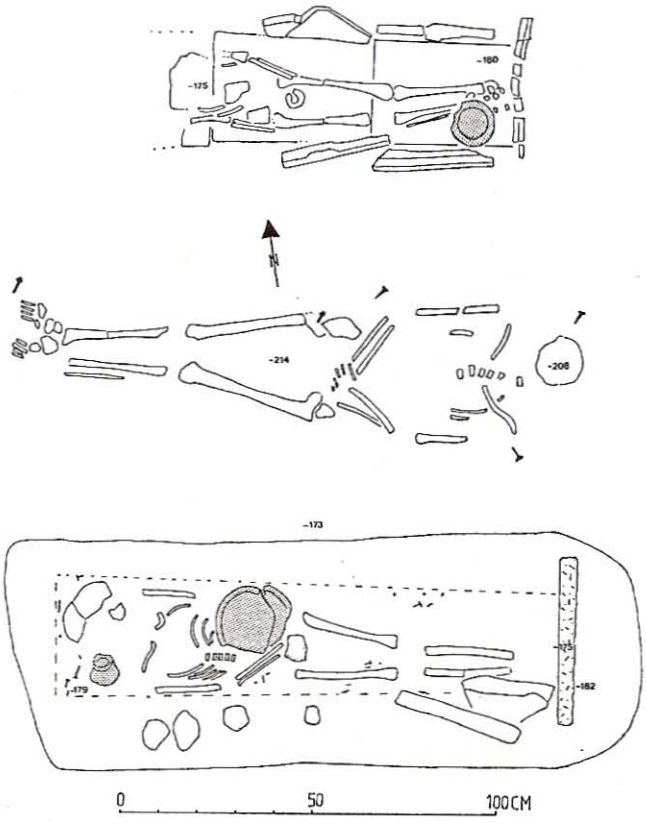

Figure 6 - Relevé de détail de trois sépultures.

veaux. Le contour de la fosse est approximatif, la tombe se trouvant à la base de la couche remaniée. On peut toutefois admettre que les petites pierres et les fragments de tuile (T sur le relevé), retrouvés au Sud faisaient partie du comblement, de même que le petit muret de mortier (L : 33 cm, l : 6 cm, H : 9 cm) dont la face Ouest, bien lisse, a semble-t-il été en contact avec l'extrémité du cercueil (voir fig. 6). la présence de ce massif, si elle n'a pas d'explication pratique, doit être, là encore, le témoignage d'un rite particulier.

2. ESSAI DE DATATION

Les résultats obtenus par Cl. Raynaud à Lunel-Viel peuvent servir de référence pour une approche chronologique du site des Clapiès, si l'on admet qu'à 100 km de distance deux établissements contemporains faisaient usage des mêmes coutumes et subissaient les mêmes influences.

L'analyse topo-chronologique du site du Verdier à Lunel-Viel permet de situer le changement d'orientation des tombes vers le milieu du IVe s. C'est à ce moment, semble-t-il, que se développe l'utilisation des coffres et bâtières en tuiles qui perdurera jusqu'au début du VIe s. La nécropole des Horts, fouillée dans le même village, ne livre que des sépultures orientées Est-Ouest, les types architecturaux dominants étant les coffres en bois ou en dalles.

Sur la base de ces données, auxquelles s'ajoutent les renseignements fournis par l'analyse du mobilier (céramique, numismatique, bronze), on est en mesure de distinguer trois états pour la nécropole villeneuvoise :

- état antérieur au milieu du IVe s., représenté par une seule tombe d'orientation Nord-Sud.
- état de la deuxième moitié du IVe s. et du Ve s., la majorité des inhumations s'y rattachent.
- état du haut Moyen-Age : quatre tombes alignées.

Le mobilier céramique, en plus des formes typiques du IVe s., comprend deux exemplaires intéressants retrouvés en place. Le premier est le petit bol en céramique estampée de la tombe 9, que l'on peut dater, si l'on se réfère aux récentes études sur ce type de production, de la fin IVe - début Ve s. (C.A.T.H.M.A. 1986, 40). Le second document est une petite coupe en céramique claire D appartenant à la forme Hayes 67, que l'on situe après 360 ap. J.-C. (n°8, fig. 3).

Les monnaies, identifiées par G. Depeyrot, ont toutes été émises au IVe s. Celle de la tombe 17 place le *terminus post quem* de cette partie de la nécropole entre 336 et 341. Le petit bronze de Valentinien II, mis au jour dans les niveaux remaniés de la tombe 1, est la monnaie la plus récente puisqu'elle correspond à une frappe de 388-392.

Les deux plaques-boucles sont les pièces les plus remarquables du mobilier métallique exhumé dans les sépultures du haut Moyen-Age. Il est possible par comparaison avec des objets similaires, de les dater du VIe s. La plaque ajourée de la tombe 4 peut être rapprochée d'une variante du même type provenant de la nécropole de Lavoye (Joffroy 1974, pl. 22, n°4), datée de la deuxième moitié du VIe s. La seconde, de type aquitain à décor de bossettes, se rattache à un modèle moins fréquent où la boucle et l'ardillon sont indépendants de la partie principale. Le seul parallèle que nous ayons retrouvé est un exemplaire provenant de Saint Germain des Près, daté de la fin du VIe s. (Périn 1985, 366-367). Il est intéressant de noter que la base de l'ardillon de la plaque de Villeneuve présente un décor gravé de croix à six branches pattées qui pourrait être un motif de chrisme.

Si les premiers résultats démontrent l'intérêt de cette nécropole du biterrois, l'échantillonnage est encore trop réduit pour que l'on puisse élaborer des statistiques et établir des comparaisons avec les autres ensembles funéraires du Sud de la France. La poursuite des investigations, tout en apportant des éléments nouveaux à la connaissance de la nécropole elle-même, permettra de mieux situer celle-ci dans son environnement en mettant en évidence ses liens avec l'habitat et un lieu de culte qui pourrait être l'église voisine, aujourd'hui disparue, de Saint-Victor.